

L' Errance des jeunes est partout....

Les phénomènes d'errance se développent en France depuis une quinzaine d'année alors qu'on pouvait les croire définitivement disparus.

D'abord visible dans le sillage des grands festivals musicaux (printemps de Bourges, Franco Folies de la Rochelle, ...) la présence de jeunes "zonards" avec leurs chiens - et leurs bouteilles - s'est largement banalisée sur l'ensemble du territoire.

Bien sûr le "sud" demeure particulièrement recherché mais il n'est guère de région qui ne soit pas concernée : on les trouve aussi bien à Troyes, qu'à Clermont-Ferrand ou Annecy ou ailleurs...

Les moins de 25 ans y sont nombreux, et la part des mineurs si elle est faible existe cependant : enfants fugueurs, enfants de parents en errance, mineurs ayant "largué les amarres" avant l'heure...

Pour eux les réponses les plus fréquentes sont celles qu'apporte l'urgence sociale. Sur les chemins de l'errance, les jeunes rencontrent plus souvent les bénévoles du secteur caritatif, les veilleurs de nuit, les médiateurs urbains soucieux de la tranquillité publique, que des éducateurs.

Mettre des éducateurs sur le chemin de ces jeunes en errance constitue aujourd'hui un enjeu important.

C'est pour y contribuer que nous avons accepté avec plaisir l'invitation de la revue des Sauvegardes pour constituer un numéro largement dédié à ce thème.

Les travaux réalisés pour le compte du ministère de la solidarité depuis 1997 nous offrent un bon poste d'observation pour éclairer ces phénomènes mal connus.

Nos contributions et celle de L.Barbe permettent un balayage de la question épineuse des définitions de ces processus aux contours flous, de la position difficile des élus locaux toujours en tension entre la vieille culture de l'hospitalité et la préoccupation très actuelle de la sécurité, et enfin des effets contre performant de l'action publique fractionnée en "blocs de compétence" inadaptés à ce type de problématique.

Mais nous avons également recherché des témoignages d'éducateurs, justement.

Les articles qu'ils nous ont livrés montrent bien comment leur travail consiste, selon les cas, à apprivoiser avec tact (H.Fournier), à constituer une balise sur un parcours imprévisible (P.Cany, H.Fournier), accompagner une insertion chaotique en s'appuyant d'abord sur ce qu'ils sont plutôt que de leur demander d'y renoncer (M.Biodjékian), ou essayer d'articuler éducation-liberté-légalité pour les mineurs qui cherchent un havre d'accueil (P.Cany).

Avec plus de temps, et plus de place, nous aurions pu solliciter bien d'autres témoignages d'éducateurs. On aurait vu que tous cherchent avec patience à crédibiliser la relation avec l'adulte auprès de jeunes marqués par la défiance et chez lesquels la rupture est le mode de construction ordinaire du parcours de vie.

Une question demeure : ne faudrait-il pas respecter la liberté de celui qui a choisi de partir ? Errance subie/errance choisie, le débat reste ouvert...Notre expérience nous a montré que revendiquer une situation n'est pas forcément l'avoir choisie... La responsabilité de la société est engagée dans sa capacité à assurer un "minimum éducatif" même à ceux qui déclarent ne pas en avoir besoin.

"Être errant et sembler libre, c'est être perdu" a écrit V.Hugo il y a plus d'un siècle. Cela reste vrai. L'éducation avec les errants, comme avec toute forme de public d'ailleurs, ne doit pas être quelque chose qui ferme ou qui enferme. Elle doit laisser la possibilité de partir, mais également l'envie de rester...ou de revenir.

G.Berlioz

Consultant en politiques sociales